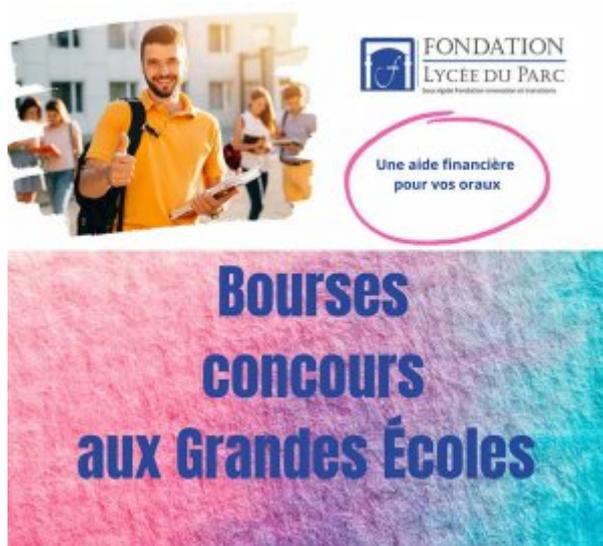




Bourse pour les Concours aux Grandes Écoles

jeudi 28 mars 2024



L'objectif de cette bourse est de permettre aux étudiants du lycée de se rendre à l'ensemble des oraux auxquels ils sont admis, en limitant les frais inhérents. Ainsi, ils peuvent être remboursés aux frais réels (un montant maximum est défini par le comité d'analyse de la fondation), sur présentation des justificatifs, de leurs frais de transport, d'hébergement et d'alimentation liés à leurs concours oraux.

Télécharger le dossier de candidature ici :

